

## EDITION SPECIALE

# L'AVENIR DE BROME MISISQUOI

VOL 4 No. 51

VENDREDI 7 FEVRIER 1969

12 PAGES

538-2309

263-1252

De Sutton à Cowansville Zénith 8-5780

**BOILY & VACHON**

NOTAIRES

ARGENT A PRÊTER SUR 1ERE HYPOTHEQUE  
TAUX D'INTERET COURANT

200 Boul. Davignon  
Hôtel de Ville

Cowansville  
Sutton

## LE SEPARATISME ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL IMPLIQUES DANS LE CHOIX D'UN AEROPORT INTERNATIONAL



**EN FAVEUR DE FARNHAM**- Plusieurs personnalités du monde politique ont appuyé de leur autorité le choix de Farnham comme site du futur aéroport international. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre, MM. Arthur Audette, maire de Farnham et Roland Désourdy, maire de Cowansville, co-présidents du comité mis sur pied pour mousser la candidature de Farnham; M. Yves Forest, député fédéral de Misisquoi; M. Yvon Hamel député provincial de Rouville; et M. Glen Brown, député provincial de Brome.

### POURQUOI FARNHAM DOIT ETRE CHOISI COMME SITE DU FUTUR AEROPORT INTERNATIONAL

Depuis que le projet de construction d'un aéroport international a été dévoilé, beaucoup de choses ont été dites et chacun voudrait que sa région soit choisie pour un tel projet.

Il demeure cependant que de tous les endroits dont on a parlé, aucun n'est autant valable que Farnham.

Nous sommes convaincus en conséquence qu'au moment de prendre une décision finale, nos gou-

vernements doivent sans hésiter donner leur préférence à ce district. Voici pourquoi:

Farnham a été le premier choix. Avant que ce projet ne soit rendu public de sérieux travaux de recherches ont été effectués et seul Farnham avait retenu l'attention.

Notre gouvernement fédéral possède à Farnham un terrain qui ne sert pratiquement plus, d'une superficie de 17 milles carrés et pour ob-

tenir un terrain de même dimension au prix de .05 le pied carré, montant qui a été mentionné pour un emplacement dans un autre district, il en coûterait \$22,151,168.00, alors que celui existant à Farnham pourrait être transféré du ministère de la défense à celui des transports pour la somme de \$1.00.

Ce projet dans la région de Farnham favoriserait le développement

( suite à la page 2 )

La Chambre de Commerce de Cowansville a fait parvenir le télégramme suivant au Très Honorable Pierre-Elliott Trudeau, Premier Ministre du Canada, à l'Honorable Jean Marchand, Ministre fédéral des Forêts et du Développement rural, à l'Honorable Paul Hellyer, Ministre des Transports, à l'Honorable Jean-Jacques Bertrand, Premier Ministre de la Province de Québec et à l'Honorable Jean-Paul Lussier, Ministre des Affaires Municipales:-

1- "Le site St-Lazare-Rigaud, pour l'aéroport international, drainerait vers l'Ontario et la région d'Ottawa un immense potentiel économique. L'aéroport à l'ouest de Montréal accentuerait la centralisation économique et financière et favoriserait l'Ontario aux frais au Québec. L'Ontario peut se passer de ce nouvel apport à son économie, car elle est favorisée de bien d'autres façons. Une telle décision donnerait un atout considérable aux mouvements séparatistes et un grand nombre de personnes qui n'acceptent pas l'idée de séparation seraient tentées d'y souscrire dans une telle éventualité.

2- "Le site du Nord de Montréal est inadéquat pour l'aéroport international car le potentiel de développement de cette région est restreint. Cette région n'est pas centrale. Le climat y est rigoureux. Ce n'est pas dans cette direction que s'effectuent les échanges commerciaux essentiels à l'économie. C'est une région dispendieuse à développer. Il ne peut y avoir de commerce compétitif dans cette région. Les gros salaires y attirent les travailleurs temporairement

mais lorsque les travaux sont finis, ils s'en vont ailleurs.

3- "Il n'y a pas de considérations techniques qui ne puissent être surmontées, lorsqu'une décision est prise d'établir un aéroport à un endroit donné

4- "Le nouvel aéroport doit être établi en fonction des besoins du Québec et d'une saine politique de décentralisation, afin d'arriver à réaliser la société juste. En permettant une activité économique accrue au Québec, dont les effets bénéfiques seront d'abord pour le Québec, on sert les meilleurs intérêts du Canada tout entier. L'on doit prendre cette décision en fonction d'avantages à long terme pour l'ensemble du Canada.

5- "La région au sud de Montréal, où est situé Farnham est la deuxième région industrielle et manufacturière du Québec. On peut accéder à Montréal facilement, et de plus cette région n'est pas tellement éloignée de Boston, Albany et New-York. La région des Cantons de l'Est, située entre Montréal et les Etats-Unis, est industrielle. Le bi-culturalisme y est pratiqué depuis longtemps et les populations qui habitent ce territoire vivent dans l'harmonie.

Toute décision au sujet de l'aéroport international qui favoriserait un site à l'ouest ou au nord de Montréal, défavoriserait le Québec et le Canada tout entier. Toute décision favorisant un site au sud de Montréal sert les intérêts de tout le Québec et de tout le Canada."

Raymond Boily  
Président de la Chambre  
de Commerce de Cowansville.

**SIX DEPUTES SE PRONONCENT  
EN FAVEUR DE FARNHAM COMME  
SITE DE L' AEROPORT**

(LIRE EN PAGE 4)

cette édition spéciale est préparée en collaboration avec  
**LE COMITE REGIONAL DE L'AEROPORT - LA CITE DE FARNHAM**  
**LA CHAMBRE DE COMMERCE DE FARNHAM**

# L'AVENIR DE BROME-MISSISQUOI

TIRAGE 8.000 COPIES

Publié le mercredi de chaque semaine

ALBAN DUMESNIL (gérant général)

IMPRIMERIE PAYETTE & PAYETTE

Mis à la poste à Farnham Qué.

303 rue Bérard Farnham 293-4732

La Société de Publication de l'Avenir de Brome-Missisquoi n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées par les correspondants et éditorialistes dont les articles sont signés. Les colonnes du journal sont ouvertes à tous nos lecteurs.

Le ministre des postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## POURQUOI...

(suite de la page 1)

d'une région qui comprend le Haut Richelieu, les Cantons de l'Est, les régions de Rouville, Shefford, Lac Champlain et de toute la Rive Sud du fleuve St-Laurent.

Le district de Farnham est situé à moins de 25 milles de Montréal. Les réseaux de communication existants, autoroute, Canadien Pacifique auxquels s'ajouteront la route Farnham-St-Jean pour l'ancien C.N. soit 10 milles entre les deux villes et dont les plans ont été préparés par le

ministère de la voirie et un transport rapide qui pourrait être le prolongement du Métro ou un Monorail, permettraient un dégagement rapide que nul autre région au Québec ne peut offrir. Les usagers de Montréal qui sont estimés à 70% de la future clientèle, pourraient s'y rendre en moins de 30 minutes.

Farnham est entouré de trois aéroports d'alimentation, St-Hubert, St-Jean et Bromont qui sont une nécessité pour le transbordement. Ce qu'aucun autre site ne peut offrir.

Le Lac Champlain situé à quelques milles de Farnham est d'une utilité primordiale pour le trafic

## "Il faudra qu'on me donne de bonnes raisons pour justifier de le localiser à aucun autre endroit"

(Yves For est parlant du futur aéroport international)

J'ai pris connaissance de vos récentes déclarations dans les journaux demandant aux hommes publics de la région, députés et dirigeants municipaux, de se prononcer catégoriquement en faveur du choix de Farnham comme site du futur aéroport international.

Pour ma part, vous ne devez pas ignorer que je me suis prononcé à diverses reprises tant dans les journaux qu'au cours d'assemblées publiques, en faveur de ce choix, et que j'ai exercé toutes les pressions possibles et effectué des démarches répétées auprès des autorités fédérales pour faire valoir notre région comme étant le choix idéal et le plus favorable pour l'établissement d'un tel aéroport pour les nombreuses raisons que vous connaissez.

Au sud de la région de Montréal, en effet, je suis convaincu qu'il n'y a pas un endroit qui offre de tels avantages et cela à une distance raisonnable de la Métropole. Je crois aussi que les autorités municipales de notre région et particulièrement celles de Farnham, St-Césaire etc, n'ont rien négligé pour présenter leur point de vue et pour faire valoir leur cause auprès des autorités fédérales et provinciales concernées.

En ce qui a trait au Gouvernement fédéral, j'ai obtenu des entrevues pour des délégations représentant les conseils municipaux, les Chambres de Commerce etc. auprès de l'honorable Paul Hellyer, Mi-

aérien. Les grands aéroports profitent de la mer lorsque cela est possible. Le Lac Champlain est une mer intérieure, dont seul le district de Farnham peut profiter.

Soixante trois municipalités se sont officiellement prononcées en faveur de Farnham comme choix de l'aéroport projeté et nul doute que beaucoup d'autres en retireraient des avantages économiques. Le choix de Farnham serait conforme en

tous points aux recommandations faites par la Chambre de Commerce de Montréal et de la Ville de Montréal.

De toutes les régions autour de Montréal, c'est sans doute celle des Cantons de l'Est qui a le plus besoin d'une action économique gouvernementale, comme en fait foi le mémoire du Comité inter-municipale soumis aux gouvernements d'Ottawa et Québec.

Seul Farnham accède

ministre des Transports, dès le début de l'été dernier et il y a quelques semaines encore avec l'honorable Jean Marchand, Ministre chargé du Développement régional et des copies d'un Mémoire bien préparé ont été remises et ils ont eu l'occasion de présenter verbalement nos arguments.

Je crois encore que nous avons d'excellentes chances d'obtenir cet aéroport sur la rive sud et à Farnham, ce qui aiderait considérablement l'économie de notre région et de toute la Province surtout si les autorités provinciales, dont la collaboration est requise, peuvent insister sur le choix de Farnham plutôt que sur d'autres sites plus éloignés et n'offrant pas les mêmes avantages. S'il n'y a pas d'empêchements techniques majeurs que nous ne connaissons pas, **il faudra que l'on me donne de bonnes raisons pour justifier de le localiser à un autre endroit.**

Je tiens à vous féliciter de l'intérêt que vous avez manifesté concernant cette question si importante pour l'avenir de notre région et vous pouvez être assurés que je continuerai à faire tout ce qui est possible pour influencer une décision favorable.

Vous présentant mes salutations empressées, je demeure

Votre tout dévoué,  
Yves Forest, C.R.  
député de Missisquoi.

directement au Centre-Ville de Montréal, les autres endroits proposés devant traverser toute l'île de Montréal dans sa largeur ou sa longueur avant d'atteindre le Centre-Ville.

Un aéroport international à Farnham incommoderait peu de population car il n'y a pas de concentration urbaine importante entre cette ville et Montréal.

Pour les raisons énoncées plus haut, pour

que le Québec profite presque exclusivement de l'apport économique de l'aéroport international, pour que la région de Montréal soit le mieux desservie possible, il n'existe pas site plus logique que Farnham et nous vous demandons d'appuyer par tous les moyens à votre disposition le projet de la construction de l'aéroport international dans le district de Farnham.

Comité régional de l'aéroport

Gracieuseté de

# CORPORATION MUNICIPALE

de

## COWANVILLE

ROLAND DESOURDY, maire

échevins:

ARMAND BEAUREGARD

ROSAIRE RAYMOND

H.-L. BEAUREGARD

JOS A. RITCHIE

GILLES BISSON

PAUL MICLETTE

directeur des services JEAN LEDUC



*La Chambre de Commerce du District de Farnham*

**FARNHAM**

PARC INDUSTRIEL  
150 ACRES

POPULATION 8,000

**TRANSPORT**

FERROVIAIRE  
P.C. - C.N.  
CAMIONS

DOUANES  
ET  
ACCISES



**ROGER LAGUE**

président

**EAU**

USINE DE  
FILTRATION

3,000,000 GALLONS  
PAR JOUR

**BANQUES**

CAN. NAT.  
CAN. IMP. COM.  
CAISSE POPULAIRE

**ÉDUCATION**

ÉCOLE POLYVAL.  
COUVENT  
COLLÈGE  
3 FRANÇAISES  
1 ANGLAISE

<b>BENOIT ROBERT</b>	vice-président	<b>CYRILLE BEAUREGARD</b>	directeur
<b>GERARD MARTIN</b>	directeur	<b>YVAN DURIVAGE</b>	directeur
<b>YVON DESAUTELS</b>	directeur	<b>NORMAND LAGUE</b>	directeur
<b>GILLES DESROSIERS</b>	directeur	<b>PAUL DESNOYERS</b>	directeur
<b>NORMAND ARCAND</b>	directeur	<b>LUCIEN LAGUE</b>	directeur

**GERARD GAUVIN** secrétaire

**MESSAGE**

Avec le travail déjà accompli par la Chambre de Commerce du District de Farnham, le temps semble propice à tous les hommes d'affaires de joindre les cadres de la Chambre.

L'objectif a été fixé à 200 membres. Après à peine deux mois d'existence nous avons près de 80 membres actifs, bien décidés à faire leur part.

Nous invitons donc fortement tous ceux qui veulent se dévouer pour la cause de Farnham et la région à ne plus attendre. Un contact avec l'un ou l'autre des membres de l'exécutif et nous serons heureux de vous accueillir dans nos rangs.

## SIX DEPUTES SE PRONONCENT EN FAVEUR DE FARNHAM COMME SITE DE L'AEROPORT

par Real BOUVIER

**FARNHAM** Cinq députés de la région des Cantons de l'Est et du Haut-Richelieu sont prononcés, dimanche dernier, en faveur de la région de Farnham pour aménager le futur aéroport international que projette de construire le gouvernement fédéral.

Les députés fédéraux Yves Forest, de Missisquoi, et Gilles Rondeau de Shefford, ainsi que MM. Jérôme Proulx, député de St-Jean; Yvon Hamel de Rouville et Glen Brown de Brome, représentants à l'Assemblée nationale du Québec, ont clairement défini leur position devant plus de 200 maires, échevins et représentants de corps intermédiaires de la région du Haut-Richelieu et des Cantons de l'Est.

La plupart des maires et échevins des 63 municipalités qui ont donné leur appui à la campagne pour que la région de Farnham soit désignée, étaient présents à cette rencontre qui se tenait à l'hôtel de ville de Farnham.

Les cinq députés secondés par les participants à cette assemblée extraordinaire ont résolu de demander formellement aux autorités gouvernementales et spécialement au Ministre des Transports, M. Paul Hellyer, de localiser dans la région de Farnham, au sud-est de Montréal, le nouvel aéroport international, à la lumière des mémoires soumis.

Le texte de la résolution adoptée à l'unanimité affirme l'intention de faire tout le nécessaire pour accommoder le nouvel aéroport.

Cette résolution a été endossée par tous les participants. La pétition parviendra dans le plus bref délai au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, au premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, ainsi qu'à tous les membres tant du cabinet fédéral que provincial.

Ne pouvant assister à l'assemblée, M. Bertrand a fait parvenir un télégramme au maire Arthur Audette, de Farnham, qui est également président du comité intermunicipal. M. Bertrand s'excuse d'être contraint de ne pouvoir assister et il ajoute que le ministre des Affaires municipales, le Dr. Jean-Paul Lussier, aura d'ici quelques jours d'autres pourparlers avec le ministre des Transports, M.

Paul Hellyer au sujet de l'emplacement du futur aéroport.

On sait que le gouvernement du Québec s'est prononcé ouvertement en faveur d'un emplacement qui serait situé au sud ou sud-est de Montréal.

De même, la ville de Montréal par la voix du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier s'est prononcée en faveur d'un site au sud de Montréal.

Les députés se sont engagés devant leur auditoire à continuer de mettre en évidence auprès des autorités compétentes les grands avantages et les pressants besoins de la région de Farnham.

Les parlementaires ont de plus fait valoir que le choix d'un emplacement pour l'aéroport, ailleurs que dans la région de Farnham, tout particulièrement près des frontières d'Ontario pourrait avoir des conséquences politiques et économiques néfastes, à la population québécoise.

Selon eux, Farnham a été le premier choix. Avant que ce projet ne soit rendu public, de sérieux travaux de recherches ont été effectués et seul Farnham avait retenu l'attention des experts.

MM. Forest, Rondeau Proulx Hamel et Brown ont par le fait même entériné tous les avantages que présente la région de Farnham. Les principaux avantages que les députés ont fait ressortir sont les suivants: Ce projet dans la région de Farnham favoriserait le développement d'une région qui comprend le Haut-Richelieu, les Cantons de l'Est les régions de Rouville, Shefford, Lac Champlain et de toute la Rive Sud du fleuve St-Laurent.

Le district de Farnham est situé à moins de 25 milles de Montréal, les réseaux de communications existants, autoroute, Canadien Pacifique, auxquels s'ajoutent la route Farnham-St-Jean par l'ancien C.N., soit 10 milles entre les deux villes et dont les plans ont été préparés par le ministère de la Voirie, et un transport rapide qui pour-

rait être le prolongement du Métro ou un Monorail, permettraient un dégagement rapide que nulle autre région au Québec ne peut offrir. Les usagers de Montréal qui sont estimés à 70% de la future clientèle, pourraient s'y rendre en moins de 30 minutes.

Farnham est entouré de trois aéroports d'alimentation, St-Hubert, St-Jean et Bromont qui sont une nécessité pour le transbordement. Ce qu'aucun autre site ne peut offrir.

Le lac Champlain situé à quelques milles de Farnham est d'une utilité primordiale pour le trafic aérien. Les grands aéroports profitant de la mer quand cela est possible. Le lac Champlain est une mer intérieure, dont seul le district de Farnham peut profiter.

Soixante-trois municipalités se sont officiellement prononcées en faveur de Farnham comme choix de l'aéroport projeté et nul doute que beaucoup d'autres en retireraient des avantages économiques. Le choix de Farnham serait conforme en tous points aux recommandations faites par la Chambre de Commerce de Montréal et de la Ville de Montréal.

De toutes les régions autour de Montréal, c'est sans doute celle des Cantons de l'Est qui a le plus besoin d'une action économique gouvernementale, comme en fait foi le mémoire du Comité intermunicipal soumis aux gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Seul Farnham accède directement au Centre-Ville de Montréal, les autres endroits proposés devant traverser toute l'île de Montréal dans sa largeur ou sa longueur avant d'atteindre le Centre-Ville.

Un aéroport international à Farnham incommoderait peu de population car il n'y a pas de concentration urbaine importante entre cette ville et Montréal.

Pour ces raisons et pour que le Québec profite presque exclusivement de l'apport économique de l'aéroport international pour que la région de Montréal soit le mieux desservie possible, il n'existe pas de site plus logique que Farnham pour la construction de l'aéroport international.

gracieuseté de

# LA REGIONALE

des

## JEUNES CHAMBRES

des

## CANTONS de L'EST

**ROBERT BOULANGER**  
président

SUTTON

538-2722

compliments de

# Chambre de Commerce Régionale

## Richelieu-Lac-Champlain

J.A. BELLAVANCE, président

St-Césaire

GERARD GAUVIN, secrétaire

Farnham

M  
E  
R  
C  
I

M. Roger Lague, président de la Chambre de Commerce du District de Farnham tient à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la publication de cette édition spéciale, soit par des articles ou encore par des espaces publicitaires.

compliments de

# Hector Delorme & Fils

fabricant de pulvérisateurs à vergers

FARNHAM

## RESOLUTION

“Nous, deux cents représentants municipaux, corps intermédiaires, et de la population de la région de Farnham, St-Césaire St-Jean, Iberville, Granby, Cowansville, Magog, Longueuil, Ville LeMoine, Jacques-Cartier, et les comtés environnants, réunis ici en assemblée spéciale et extraordinaire, en compagnie de nos députés fédéraux et provinciaux sa-voir:

Yves Forest Député fédéral de Missisquoi

Gilbert Rondeau Député fédéral de Shefford

Glen Brown Député provincial de Brome

Jérôme Proulx Député provincial de St-Jean

Yvon Hamel Député provincial de Rouville.

“Demandons formellement aux autorités gouvernementales, et spécialement à l'Honorable Paul Hellyer, ministre des transports, de localiser dans la région de Farnham, au sud-est de Montréal, le nouvel aéroport international de Montréal à la lumière des mémoires déjà soumis:

“Affirmons notre désir de faire tout le nécessaire pour accommoder le nouvel aéroport chez nous;

“Réitérons notre ferme intention de continuer à mettre en évidence auprès des autorités compétentes les grands avantages et les pressants besoins de notre région, et de continuer à lutter par tous les moyens en faveur de Farnham et en particulier de faire valoir auprès de ces autorités que le choix d'un emplacement ailleurs qu'à Farnham, tout particulièrement près de l'Ontario, pourrait amener des conséquences politiques et économiques néfastes auprès de la population québécoise.”

Le texte de cette résolution a immédiatement été télégraphié au Premier Ministre du Canada, L'Honorable Pierre Elliott Trudeau et au Premier Ministre du Québec, L'Honorable Jean-Jacques Bertrand ainsi qu'à tous les membres tant du cabinet fédéral que du cabinet provincial

gracieu sété de

# NORMAND ARCAND

échevin

marchand de chaussures pour la famille

FARNHAM

560 ST-PIERRE

293-4360

compliments de

# LES EQUIPEMENTS LAGUE LTEE

ROGER LAGUE, prés:



1330 est PRINCIPALE FARNHAM 293-5345

1800 boul. TASCHEREAU VILLE LEMOYNE 861-8673

995 ST-LOUIS ST-JOSEPH (ST-HYACINTHE) 773-6266

TEL MONTREAL 861-3070

compliments de

## **HOTEL L'OISEAU BLEU**

YVON DELISLE, prop.

chambre-danse-grill-orchestre tous les soirs

400 ouest PRINCIPALE

FARNHAM

293-4921

gracieuseté de

## **ALLAIRE & LAGUE INC.**

assurances générales

1240 nord ST-PAUL

FARNHAM

293-4187

compliments de

## **GARAGE GERARD COLLIN**

échevin  
GERARD COLLIN  
prop.

484 nord MEIGS

FARNHAM

293-4438

gracieuseté de

## **SUPER MARCHÉ SUPREME**

échevin  
NORMAND LAGUE  
prop.

1359 est PRINCIPALE

FARNHAM

293-4340

## La nouvelle technologie

Une croissance rapide et des progrès technologiques caractérisent avant tout l'aviation et ces effets vont bientôt se faire sentir dans la région de Montréal. Les réactés subsoniques sont exploités par des entreprises commerciales depuis 10 ans. Parmi les plus nouveaux appareils modifiés, mentionnons le DC 8 où peuvent prendre place jusqu'à 250 passagers. Les lignes aériennes commandent encore de ces appareils, qui demeureront forcément en service pour un certain temps encore. De plus, on est sur le point de mettre en service de nouveaux appareils.

Les gros avions subsoniques, pouvant atterrir sur les pistes qui conviennent aux réactés utilisés présentement, seront en service en 1971. On prévoit que des modifications apportées aux réacteurs maintiendront le bruit fait par ces appareils à peu près au niveau de celui des réactés actuels. Grâce à ces nouveaux appareils, on pourra dans une certaine mesure réduire la congestion de plus en plus grande de l'espace aérien en transportant plus de voyageurs par envolée. Ces avions marqueront le début de l'ère du transport de masse. Ce sont les installations au sol qui seront les plus touchées. Il faudra recourir à de nouveaux procédés pour faire face à un afflux de passagers et de bagages. L'Airbus, avion d'une capacité de 350 voyageurs, d'autonomie transcontinentale, d'un coût de 16 millions de dollars, et le Boeing 747, d'une capacité maximum de 490 voyageurs, d'autonomie transocéanique, d'un coût de 20 millions de dollars, seront en service en 1971. Les avions qui pourront transporter entre 700 et 1000 passagers volent présentement et on prévoit leur utilisation par les entreprises commerciales vers 1977 ou 1978.

## Réseau de transport aérien à Montréal

Suivant un régime d'exploitation coordonnée, les aéroports de la région montréalaise font partie d'un tout, chacun dans un domaine particulier de l'industrie du transport aérien, et de ce fait assurent une gamme complète de services dans la région. La métropole compte trois grands aéroports, Dorval, Cartierville et Saint-Hubert, de même que plusieurs aéroports secondaires tels que ceux de Saint-Jean et de Saint-Jérôme.

L'aéroport de Dorval, qui joue le rôle d'aéroport international, est celui où se posent les appareils des sociétés aériennes. A ce titre, il doit être conforme à des exigences très rigoureuses car les sociétés aériennes desservent la grande majorité des passagers et transportent la plus grande partie du fret aérien. Les appareils utilisés coûtent très cher, transportent un grand nombre de passagers, ou un fort volume de marchandises; c'est donc dans une large mesure les caractéristiques de ces appareils qui déterminent la nature des installations requises. Dorval, c'est aussi la base d'entretien des appareils d'Air Canada. D'autres lignes aériennes ont également certaines installations pour l'entretien.

L'aéroport de Cartierville dessert l'aviation diverse et sert aux besoins des fabricants d'avions. C'est l'endroit où s'effectue le plus grand nombre d'arrivées et de départs d'appareils au pays, du fait principalement de la formation d'un grand nombre d'élèves-pilotes. Les aéroports de Cartierville et de Dorval sont rapprochés l'un de l'autre, et le contrôle de la circulation aérienne aux deux endroits est plus difficile étant donné qu'il faut assurer la séparation entre les petits appareils et les gros réactés. Cette situation a amené l'imposition de restrictions de vol pour éliminer tout risque d'accident.



compliments de

# ISIDORE BARABE

entrepreneur général

en excavation et déblaiement de neige,

transport de tous genres

## FARNHAM

899 sud JACQUES CARTIER

293-4516

**LES CAISSES POPULAIRES DE VOTRE REGION  
APPUIENT D'EMBLEE**

# **LA REGION de FARNHAM**

**COMME SEUL SITE POSSIBLE ET LOGIQUE DU FUTUR  
AEROPORT INTERNATIONAL**

GRACIEUSETE DES CAISSES POPULAIRES SUIVANTES:

**caisse populaire**

de

**FARNHAM**

president: **PHILIPPE BOULAIS**

sec.-gerant **ROGER FRENIERE**

**293-5321**

**caisse populaire**

de

**COWANSVILLE**

president: **MARCELLIN LAROCQUE**

sec.-gerant: **YVES DUPUIS**

**263-1393**

**caisse populaire**

de

**BEDFORD**

president: **ADHEMAR CUSSON**

sec.-gerant: **GREGOIRE GINGRAS**

**248-2662**

**caisse populaire**

de

**ST-CESAIRE**

president: **RICHARD LAROSE**

sec.-gerant: **ROBERT CODERRE**

**536-2341**

compliments du

# Canton de Dunham

**NORMAND GODREULT**

maire

et

préfet du

# Comté de Missisquoi

compliments du

**VILLAGE DE**

# Frelighsburg

**JEAN-MARC DUCHESNEAU**

maire

échevins

**ROSAIRE BRODEUR****DONAT LAROCQUE****JEAN MERCIER****DONAT ST-PIERRE****ROBERT PLOUFFE****REAL RAYMOND**sec., **WAYNE ENRIGHT**

## "Le choix du sud ou sud-est de Montréal s'impose" (HON. MARCHAND)

Lors d'une conférence qu'il prononçait dernièrement à la Chambre de Commerce de Québec, l'Honorable Jean Marchand, Ministre des Forêts et du développement rural, a clairement établi qu'au sein du cabinet, quand viendra l'heure de choisir le site définitif du futur aéroport international de Montréal, il favorisera résolument son implantation au sud ou au sud-est de Montréal.

"Dans l'établissement d'un nouvel aéroport international au Québec, il faudra à la fois faire en sorte que ses futurs services soient facilement accessibles au centre économique montréalais, et que les critères de développement régional soient respectés.

"Une chose est sûre cependant, il ne faudrait pas que cet aéroport soit situé à un endroit où ses retombées économiques se produiront en dehors de la province. Le Québec doit profiter presque exclusivement de cet aéroport et c'est normal."

Il est sur que les bénéfices économiques du nouvel aéroport doivent être quasi exclusifs au Québec, selon Monsieur Marchand, car autrement ce serait rendre un très mauvais service aux francophones de la province et au pays lui-même. Il faut choisir un endroit où pourront travailler les francophones du Québec, "Et je me battrais pour un tel principe" a lancé Monsieur Jean Marchand.

Le Ministre a également exclu la possibilité que le nouvel aéroport soit très éloigné de Montréal. Tout d'abord, Montréal est le centre économique et doit le demeurer. D'autre part, un aéroport sert à transporter les voyageurs et les marchandises. Il n'est pas vrai de dire que l'installation d'un nouvel aéroport entraîne automatiquement, aux alentours, un développement économique extraordinaire. Il favorisera le développement économique s'il se conjugue à un grand centre urbain. Il faut donc que le nouvel aéroport soit faci-

lement accessible à la région de Montréal.

Monsieur Marchand affirme que son ministère, dans le cas du nouvel aéroport, a été "mis dans le coup" et que l'efficacité des décisions gouvernementales en sera de beaucoup améliorée. Car, affirme Monsieur Marchand le développement régional est devenu une chose importante au gouvernement fédéral, et c'est là un fait assez nouveau. Le Gouvernement a accepté que des considérations régionales entrent en ligne de compte dans le choix du nouvel aéroport. Cela modifie considérablement la philosophie traditionnelle des ministères qui ne voient pas d'un très bon oeil, d'ailleurs, la création du futur ministère du développement régional.

Il ne s'agit plus de sauver, à coup de millions de dollars, des régions rurales qui n'ont aucun avenir, mais de venir en aide à des centres urbains en difficulté, de créer en somme des pôles économiques solides.

L'aéroport, source importante d'emploi

Gagne-pain pour ¼ de million de personnes

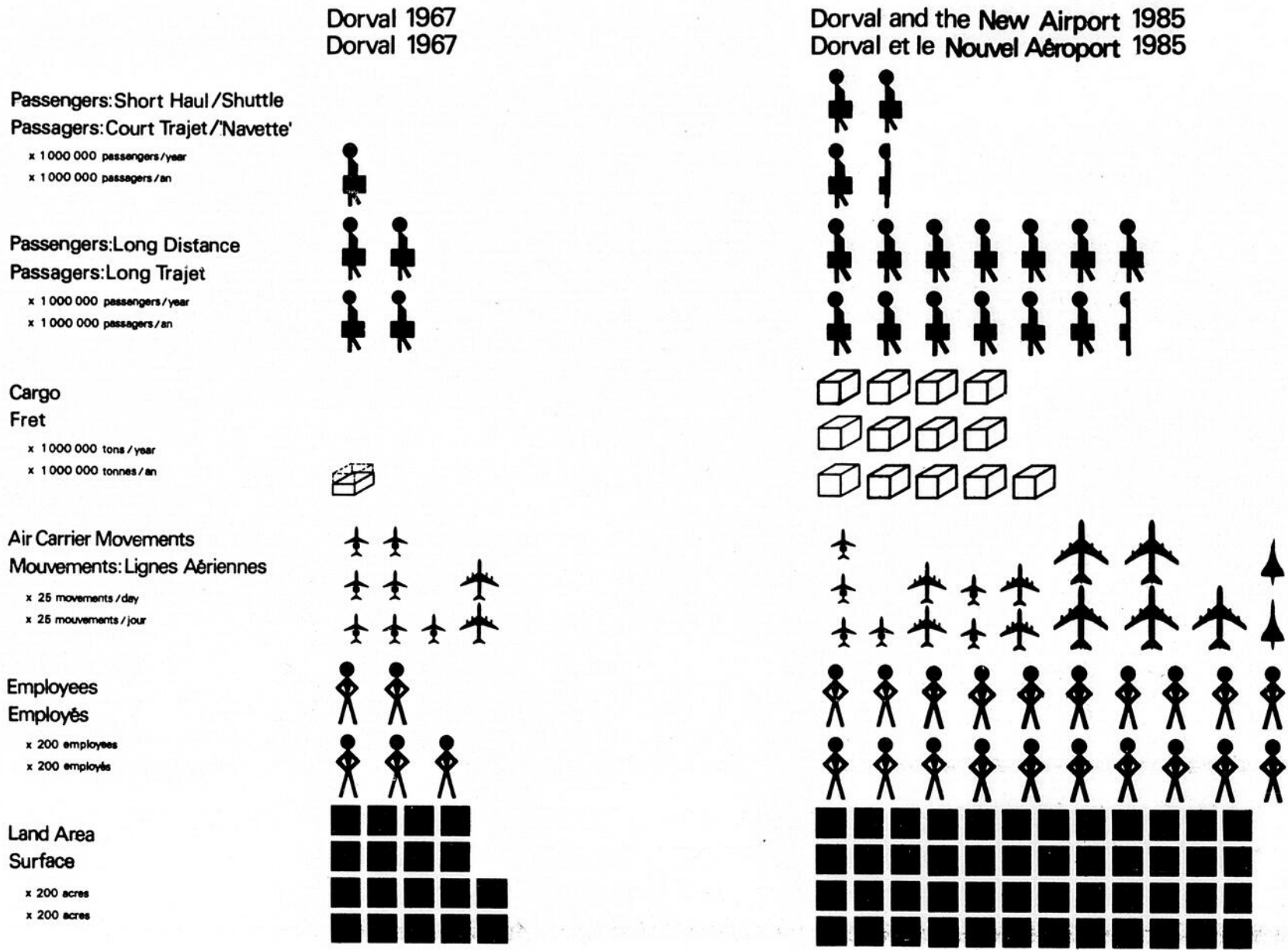
Stimulant pour l'industrie de la construction

L'aéroport de Montréal abrite la grande base d'entretien d'Air Canada et certaines installations pour l'entretien des appareils d'autres lignes aériennes.

L'importance du nombre de passagers, du volume de fret et des services d'entretien aura des répercussions directes, d'ordre économique et social, sur la région montréalaise. L'aviation est une importante industrie en voie d'expansion. Compte tenu des besoins futurs, l'expansion de cette industrie continuera à favoriser grandement l'économie de la région. Cette industrie assure du travail à un grand nombre de personnes dans la région métropolitaine. On fixe présentement à 11,000 le nombre de personnes dont le travail est relié directement à l'aviation. Ce nombre atteindra les 40,000 en 1985.

Les répercussions de l'industrie de l'aviation sur l'économie locale sont cumulatives. Les employés de cette industrie touchent des salaires bien supérieurs à la moyenne de ceux des employés de la région montréalaise. Les besoins de services de ces employés ainsi que de leurs familles vont assurer du travail à 40,000 autres personnes. En définitive, l'aviation va assurer un revenu à 80,000 employés et à leur famille, soit au total plus d'un quart de million de personnes.

L'industrie locale du bâtiment sera l'une des principales à ressentir l'effet économique de la construction d'un nouvel aéroport. Les immobilisations du gouvernement fédéral pour la construction d'un aéroport devraient atteindre 200 à 300 millions de dollars. Les sociétés de transport aérien, les exploitants de l'aviation diverse et les autres exploitants privés vont immobiliser un montant à peu près équivalent. Toutes ces dépenses devraient assurer du travail à environ 3,000 travailleurs du bâtiment. On prévoit que l'exploitation de l'aéroport sera rentable, les recettes devant dépasser les frais d'exploitation et la dépréciation sur les immobilisations.



compliments de

# CHAMBRE DE COMMERCE DE COWANVILLE

RAYMOND BOILY, président

CARL POMFRET, vice-président

PAUL TREMBLAY, secrétaire

administrateurs



MICHEL BELANGER  
GUY BILODEAU

RENE HAUSER  
CLAUDE HOUDE

VINCENT J. LOVETT  
RALPH C. MADDOCKS

GERARD TURMEL  
F.B. ARCHER

gracieuseté de la

# VILLE DE MARIEVILLE

JACQUES PROULX maire

PIERRE DEZIEL échevin

BERTRAND FONTAINE échevin

MAURICE CADIEUX échevin

GERARD GAUCHER échevin.

compliments de



**GERARD HARBEC**

échevin

PRESIDENT DE

**GERARD HARBEC INC.**

**GERARD HARBEC TRANSPORT INC.**

**LES ENGRAIS CHIMIQUES HARBEC INC.**

## TELEGRAMME



CP TEL MTL TF  
RS FARNHAM QUE  
MOA093 MO QA786QA786 112  
CNT FD QUEBEC QUE 1 105A EST  
MONSIEUR LE MAIRE ET MESSIEURS  
LES ECHEVINS  
CITE DE FARNHAM  
CTE DE MISSISQUOI QUE

J'ai pris connaissance de votre télégramme. Comme vous le savez depuis longtemps la décision à être prise au sujet de l'aéroport international relève en définitive de l'autorité centrale c'est à dire du Gouvernement d'Ottawa. Toutefois mon collègue M. Robert Lussier Ministre des Affaires Municipales doit rencontrer de nouveau M. Paul Hellyer Ministre des Transports et Communications à ce sujet et maintenir la position du Québec qu'il a d'ailleurs fait connaître comme fa-

vorisant d'abord la Rive Sud et si cela s'avérait impossible pour des raisons techniques la Rive Sud-Est ou la région Sud Est, J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer à Farnham mon opinion personnelle à ce sujet et elle est bien connue.

Jean-Jacques Bertrand

BE 1144AM FEB 1/69  
CP TEL MTL TF  
RS FARNHAM QUE

gracieuseté de la



# CITE de BEDFORD

**RICHARD CRAIGHEAD**

maire

**FRED GILMAN**

**KENNETH BEST**

**J.-MAURICE BEDARD**

**LINO MARZIALI**

**MARC MORIN**

**GERARD FONTAINE**

sec.-trés. **RAYMOND TOUGAS**

gracieuseté de la

# CITE de FARNHAM



**ARTHUR AUDETTE**

maire



**NORMAND ARCAND**

échevin



**NORMAND LAGUE**

échevin



**GERARD COLLIN**

échevin



**GERARD HARBEC**

échevin



**FRANCOIS MARTIN**

échevin



**ALBERT MEUNIER**

échevin

sec.-trésorier **J.-BERNARD LUNEAU**